



ETUDE D'IMPACT SUR LE PLATEAU  
MORNANTAIS DU TRACÉ  
AUTOROUTIER DE L'A45 SUR LA  
POPULATION DES BUSARDS CENDRES



## SOMMAIRE

- 1 La problématique du Busard cendré en France
  - 1.1 Présentation du genre "*Circus*"
  - 1.2 La problématique
  - 1.3 La protection
  
- 2 Présentation du groupe de protection des busards du Rhône
  
- 3 La situation du busard cendré sur le Plateau Mornantais
  
- 4 Impact du tracé de L'A45 sur la population nicheuse
  - 4.1 Emplacement des couples nicheurs
  - 4.2 Impact immédiat du tracé
  - 4.3 Conséquences à moyen terme
  
- 5 Mesures de maintien de la population sur le site
  
- 6 Conclusion

# 1 La problématique du Busard cendré en France

## 1.1 Présentation du genre "*Circus*"

3 espèces de busards nichent en France :

- Le Busard cendré (*Circus pygargus*)
- Le Busard St Martin (*Circus cyaneus*)
- Le Busard des roseaux ou harpaye (*Circus aeruginosus*)

Ces rapaces nichent au sol, et des trois espèces, le **Busard cendré est le plus menacé.**

### Le Busard cendré :

Ce rapace migrateur de taille moyenne (envergure de 97cm à 115cm pour un poids de 260 grammes) revient chaque année nicher dans plusieurs départements français.

La France accueille entre 3900 et 5100 couples (résultats de l'enquête rapace éditée sur les "Rapaces nicheurs de France" de J.M Thiollay et V. Bretagnolle) et est un des pays d'Europe qui en héberge le plus.

Il se nourrit essentiellement de micro-mammifères mais aussi d'insectes, parfois de petits passereaux et de quelques lézards.

Le mâle diffère de la femelle par son plumage et un peu par sa taille.

## 1.2 La problématique

Ces rapaces inféodés essentiellement aux plaines et qui **nichent au sol**, choisissent souvent les cultures (principalement les céréales) comme lieu d'établissement de leur nid.

En effet, ils ont aujourd'hui malheureusement très peu de chances de trouver de grandes plaines non cultivées.

Souvent, bien avant que les jeunes aient le temps de s'envoler, ils sont happés par les engins agricoles lors de la moisson ou d'une fauche... Ainsi périssent chaque année de très nombreuses nichées de busards...

Ce rapace est aussi menacé par le braconnage, la prédation naturelle, et surtout, par la diminution progressive de ses ressources alimentaires suite aux campagnes de lutte contre les campagnols et les insectes (Orthoptères).

### 1.3 La protection

Des groupes de protection se sont formés depuis 20 ans dans les différentes associations en France pour essayer d'enrayer l'hécatombe.

Différentes étapes du travail :

- repérage des nids,
- dialogue avec l'agriculteur pour envisager le type de protection,
- parage ou déplacement de la nichée,
- surveillance des nichées « parquées »,
- suivi de l'envol des nichées,
- mise en place de mesures préventives,
- élevage au taquet (\*).



*(\*)Quelques fois, aucune solution de protection ne peut être envisagée. Les jeunes sont alors conduits au centre de soins le plus proche où ils seront élevés au taquet puis relâchés avant la migration de retour. Dans le Rhône, c'est le **Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais** à Francheville qui accomplit parfaitement ce travail .*

Malgré le travail admirable de tous les protecteurs de France, les effectifs du Busard cendré sont redevenus identiques à ceux de 1975 (année la plus critique) preuve de détérioration sensible de leur situation (V.Bretagnolle).

## 2 Présentation du groupe de protection des busards du Rhône

Au début des années 90, conformément à l'action nationale qui s'opère au sein des autres associations de protection de la nature, un groupe de sauvegarde des busards se forme dans le département du Rhône.

Ce groupe de personnes agit aujourd'hui au sein de l'association des "Naturalistes Rhodaniens" et du "GPBR".

Depuis, les protecteurs ont mené les actions suivantes :

- Repérage et sauvetage des nichées (les membres disposent d'autorisations relatives aux manipulations d'espèces protégées).
- Recensement de la population nicheuse du Rhône, suivi de l'évolution des effectifs et de l'impact des mesures de protection.
- En 15 années, ce groupe a établi d'excellents contacts avec les acteurs du monde agricole et les chasseurs du département.
- L'association a constitué un véritable réseau de communication entre les différents groupes de protection des Busards de France (dont la LPO). De plus, elle participe et intervient aux différents colloques nationaux relatifs à ce sujet.
- Ce groupe anime de nombreuses sorties d'initiation et de sensibilisation à l'environnement.
- Dernièrement, les protecteurs des Busards du Rhône ont été inclus à un protocole d'étude national mené par le CNRS.

### 3 La situation du busard cendré sur le plateau Mornantais

Le département du Rhône accueille chaque année entre **30 à 40 couples** de busards cendrés nicheurs.

Néanmoins, certaines années, les effectifs peuvent descendre à moins de 20 couples (saison caniculaire 2003).

Le tableau suivant récapitule le pourcentage d'occupation des couples nicheurs de Busards cendrés sur le département du Rhône.

DESCRIPTION ZONE	Nids Circus Pygargus (Busard cendré) %	% D'interventions sur Circus pygargus (busard cendré)
<i>Les monts du Lyonnais</i>	<i>Entre 0 et 5%</i>	<i>0</i>
<b><i>Le plateau Mornantais</i></b>	<b><i>Entre 70 et 80 %</i></b>	<b><i>80</i></b>
<i>La bordure du Pilat</i>	<i>Entre 10 et 13%</i>	<i>10</i>
<i>La plaine de Pusignan</i>	<i>Entre 0 et 3%</i>	<i>6.6</i>
<i>Le plateau de Sathonay</i>	<i>Entre 0 et 2%</i>	<i>3.3</i>
<i>Le Beaujolais</i>	<i>Entre 0 et 5%</i>	<i>0</i>

Situé à l'ouest de Lyon (20mn), le plateau granitique Mornantais regroupe, sur une surface de 150 km<sup>2</sup> au moins 80% de la population de Busards cendrés du département (soit une trentaine de couples). Si partout ailleurs dans le département, les effectifs de cette espèce diminuent, ce site semble conserver chaque année, le même nombre de couples.

De tous les sites où le Busard cendré est encore présent, ***Le Plateau Mornantais est l'unique et le dernier noyau viable*** de population du département du Rhône.

Par la variété de ses milieux (cultures, landes, friches...), il offre pour les rapaces une nourriture variée.

Le Busard se nourrit essentiellement, en ces lieux, de micro-mammifères, de lézards, d'orthoptères et parfois de petits oiseaux.

Quatre vingt pour cent des activités de protection ont lieu sur le plateau.

Ce site est d'un intérêt capital pour le maintien de l'espèce dans le département. En effet, il a été démontré qu'il était indispensable de consacrer les efforts de protection sur les noyaux et que les petites populations satellites n'avaient que très peu d'influence sur le maintien de l'espèce (étude de Vincent Bretagnolle-CNRS).

Certaines mauvaises années, comme au cours de la sécheresse de 2003, le Plateau Mornantais a accueilli 17 des 19 couples nicheurs du département (soit **89,5%**).

**Le plateau Mornantais est le site d'intérêt fondamental au maintien du busard cendré dans le département du Rhône.**

## 4 Impact du tracé de L'A45 sur la population nicheuse

### 4.1 Emplacement des couples nicheurs.

De mœurs grégaires, les Busards cendrés ont tendance à se regrouper en petites colonies nicheuses .

Cette stratégie de regroupement s'avère salubre pour la réussite des nichées qui sont ainsi mieux protégées de la prédation par la présence de nombreux adultes.

Par la configuration de ce milieu, les Busards reviennent régulièrement chaque année sur les mêmes sites .

Si ce ne sont pas toujours les mêmes individus d'une année sur l'autre, ils choisissent néanmoins les mêmes lieux et cela souvent à quelques mètres près.

On peut distinguer 6 sites repérés A, B, C, D, E et F sur la carte du tracé.

Les noyaux A, B, C et D sont les plus importants et regroupent, en moyenne 4 à 6 couples.

### 4.2 Impact immédiat du tracé

Le tracé, repéré par une bande sur la carte, élimine directement le noyau **F** et obligatoirement par sa proximité, les noyaux **B** et **D**.

### 4.3 Conséquences à moyen terme

Les diverses nuisances occasionnées par le tracé viendront à bout du noyau **C** très rapidement et cela pour plusieurs raisons.

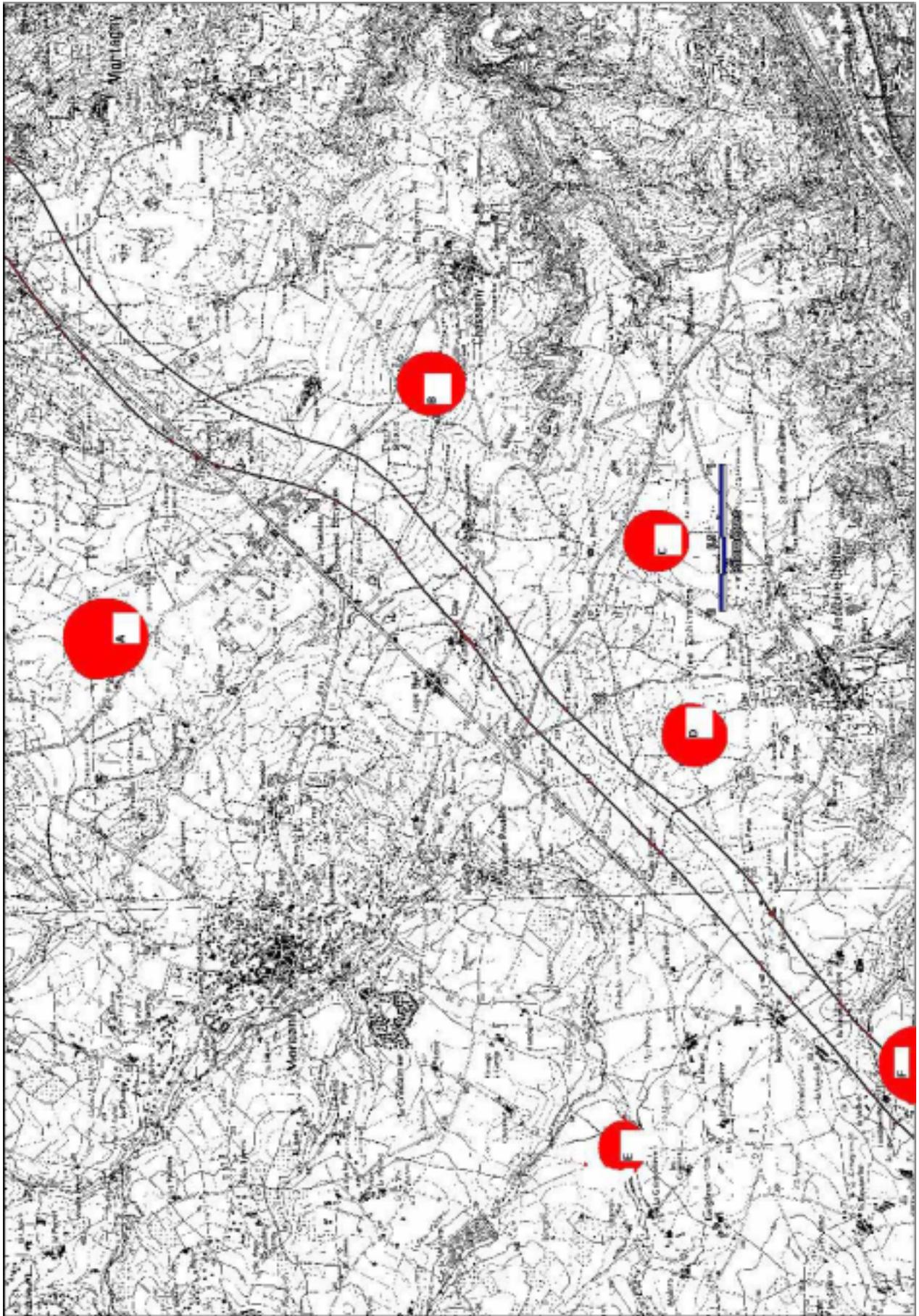
La disparition des noyaux **B** et **D** rendra moins attractif le site **C** .

En effet, la présence de congénères aux alentours est une condition très importante à l'établissement d'une colonie.

De plus, l'abondance des proies et des terrains de chasse sera largement affectée par le tracé et ce facteur est sûrement le plus décisif pour ces rapaces.

Enfin, les implantations industrielles, commerciales et d'habitations consécutives à la présence d'une infrastructure autoroutière refouleront les noyaux **C** et **A** en très peu de temps.

Le noyau **E**, le plus aléatoire des 6, est de par sa configuration incapable d'accueillir plus de 2 à 3 couples dans les meilleures années. Il sera fortement affecté au niveau de son territoire de chasse (qui se juxtapose avec celui du noyau **F**).



## 5 Mesures de maintien de la population sur le site

Le maintien de la population de Busards cendrés, jusqu'à ce jour sur le Plateau Mornantais est dû à deux faits essentiels.

Premièrement : au caractère exceptionnel de ce plateau qui en fait le lieu le plus riche en Biodiversité de tout le département du Rhône. De nombreuses espèces animales et végétales profitent de ce milieu et offrent à leur tour, un réservoir alimentaire pour d'autres espèces.

Deuxièmement : la mobilisation exceptionnelle des protecteurs des Busards qui agissent sur plusieurs plans :

- protection des nichées
- réouverture des milieux
- sensibilisation des acteurs locaux

Malheureusement, une structure autoroutière, dans le contexte tel qu'il a été défini, ne permet pas d'envisager de quelconques mesures de maintien d'une espèce aussi sensible.

Des mesures compensatoires ne peuvent donc en aucun cas s'appliquer aux Busards cendrés même si elles peuvent être envisagées pour d'autres espèces.

## 6 Conclusion

Le Tracé de l'A45 va faire disparaître, à court terme, la population des Busards du Plateau Mornantais. Un ensemble de circonstances assez exceptionnelles a permis d'accueillir et de maintenir, jusqu'à ce jour, cette population.

Cette population de Busards ne pourra trouver, en d'autres lieux du département, les conditions nécessaires à son établissement. Ainsi, nous devons envisager qu'avec la disparition du noyau Mornantais, 80 à 90 % de la population des Busards cendrés disparaîtront du département.

Pour les habitants du plateau, c'est aussi un animal emblématique et ainsi, une part de leur patrimoine qui disparaîtra.

La situation du Busard cendré devient de plus en plus critique (conclusion du colloque international 2004 à Droyes) et la moindre perturbation de leur biotope est lourde de conséquences.

Maintenir, à ce jour la population des Busards du Rhône, demande déjà une mobilisation et des compétences importantes.

La seule façon de garder cette population est de continuer le travail de protection et de maintenir son biotope en l'état.

Nous contacter



11 Rue des Castors  
69005 Lyon  
tel 04 78 36 96 36  
E-mail :naturalistes.rhodaniens@laposte.net

G.P.B.R



49 Rue Pierre Brossolette  
69200 Vénissieux  
tel :04 78 74 76 86  
E-mail: patrice.franco@free.fr